

## *Position de recherche*

# **Analogies et disparités du fait urbain au Maghreb \***

**Vanessa ROUSSEAU \*\***

### **Les objectifs.**

Les pays du Maghreb ont une tradition citadine ancienne, mais, jusqu'à leur Indépendance, nulle période n'avait connu de bouleversements aussi spectaculaires, aussi rapides et aussi visibles, que ceux apportés par l'urbanisation au cours des dernières décennies. La population urbaine progresse à un rythme soutenu mais donne lieu à une urbanisation qui est loin d'être un processus uniforme dans les territoires et entre les pays.

L'originalité de notre travail repose sur le fait qu'aucune étude comparative chiffrée et développée n'a été réalisée systématiquement, jusqu'à présent, sur le phénomène urbain au Maghreb, en ayant une base de données relativement homogènes et des fonds cartographiques autres que les découpages administratifs permettant ainsi une approche spatiale et statistique approfondie. Notre étude a pour finalité d'éclairer dans le détail le fait urbain en employant des approches plurielles et complémentaires : répartition spatiale de l'urbain, hiérarchie urbaine et réseaux urbains. L'objectif de ce travail est de dégager les différentes formes d'urbanisation, l'organisation spatiale et hiérarchique, ainsi que la mise en place de l'armature urbaine dans les trois pays du Maghreb.

### **Première partie : La méthodologie.**

Notre recherche repose sur un travail statistique et non de terrain, nous avons mis en place pour l'ensemble du Maghreb une base de données construite sur le principe d'harmonisation et d'homogénéisation du concept d'agglomération urbaine. Notre démarche se situe à mi-distance entre l'approche de François Moriconi-Ebrard qui redéfinit entièrement le fait urbain selon ses propres critères (base de données Géopolis) et l'approche plus classique qui

---

\* Thèse soutenue le 27 janvier 2000 (Sous la Dir. De Marc COTE, Professeur émérite de l'Université d'Aix-Marseille I).

\*\* Docteur en géographie-Université de Provence.

accepte les définitions nationales sans les harmoniser. Pour pouvoir effectuer des comparaisons valables entre les trois pays, nous avons réalisé un travail préalable d'harmonisation des données et de remise en cause de certaines définitions nationales de la population urbaine. Nous nous sommes appuyés, en un premier temps, sur le critère quantitatif en sélectionnant toutes les agglomérations supérieures à 2000 habitants (sauf exception). Puis nous avons aménagé nos données en nous référant à certains critères qualitatifs propres à chaque pays, correspondant à nos objectifs. Dans notre étude, nous cherchons à saisir le phénomène urbain dans son sens le plus large, y compris les strates semi-urbaines et infra-urbaines, de façon à bien saisir la continuité des agglomérations d'un espace donné. Les différents recensements nous ont servi de support pour les trois pays, la date commune retenue étant 1994, année de recensement au Maroc et en Tunisie ; pour l'Algérie, nous avons effectué une projection à partir du recensement de 1987, en tenant compte de la tendance démographique au cours de la période 1987-94.

Les trois fonds cartographiques élaborés sont fondés sur des critères non pas administratifs, mais géographiques, légèrement différents suivant les niveaux spatiaux.

A travers nos séries de cartes, nous avons voulu montrer que la cartographie s'avère être un instrument d'analyse et de synthèse pour comprendre et interpréter l'organisation de l'espace, la dynamique des territoires. Nous avons réalisé ces cartes en ayant à l'esprit les principes fondamentaux : rigueur, clarté et esthétique afin que la transmission des informations, par ce langage visuel, soit accessible.

## **Deuxième partie : La répartition spatiale du fait urbain.**

La diversité des situations nationales, l'existence de traditions citadines... expliquent l'hétérogénéité des contextes urbains. L'explosion urbaine fulgurante que connaît l'ensemble du Maghreb est un phénomène récent mais dont le processus a démarré au début du 20<sup>ème</sup> siècle, engendré par la colonisation et les mutations démographiques. La répartition spatiale du fait urbain révèle des analogies dans le sens où l'inégalité spatiale concerne les trois pays. Elle met en évidence une concentration marquée de la population urbaine sur le littoral, engendrée par une économie extravertie instaurée pendant la colonisation et renforcée depuis les Indépendances par le tourisme balnéaire, la localisation des principaux pôles industriels... Cependant les disparités apparaissent dans le degré d'implication des Etats dans la volonté de diffuser le fait urbain à l'intérieur du territoire et les mesures mises en place pour y aboutir. Elles se manifestent également dans la différence de densité du semis urbain des trois pays maghrébins (845 agglomérations urbaines et infra-urbaines pour l'Algérie en 1994 contre 293 pour le Maroc).

La politique industrielle de l'Algérie ne s'est pas révélée aussi inefficace que l'on pensait car, associée aux promotions administratives établies dans un souci de contrôle plus étroit du territoire, elle a permis une diffusion rapide

et conséquente des agglomérations urbaines et infra-urbaines jusqu'au confins du pays.

La propagation de l'urbain en Tunisie et au Maroc est due essentiellement aux politiques administratives reposant sur la même préoccupation qu'en Algérie. L'urbanisation a progressé à l'intérieur des territoires mais avec une intensité moins prononcée, surtout pour le Maroc en raison essentiellement de l'implication tardive de l'Etat.

Certes la diffusion du fait urbain sur le territoire est très contrastée, mais avec les années, elle tend vers une homogénéisation progressive.

### **Troisième partie : La hiérarchie urbaine.**

Le système urbain des pays du Maghreb se modifie, les mutations sont particulièrement vigoureuses et elles affectent tous les échelons de la hiérarchie urbaine qui tend vers un équilibre. La volonté étatique de diffuser et d'harmoniser le fait urbain dans leur territoire s'est traduite par une stratégie reposant principalement sur les politiques économiques et administratives.

Ce mouvement d'urbanisation, opéré rapidement, et impulsé d'en haut, s'est fait sans base, sans intermédiaire entre le monde rural et urbain. Mais depuis la décolonisation, la hiérarchie urbaine de chaque pays s'est modifiée et complétée en quelques décennies et tend à se régulariser. Contrairement aux idées reçues, si l'on prend en compte la distribution hiérarchique de chaque pays définie par une base infra-urbaine, la macrocéphalie souvent décrite est remise en cause, car elle est moins évidente qu'on ne pourrait le croire. En effet, en utilisant la loi de Zipf, l'Algérie et le Maroc ont un système urbain " polycéphale " en raison de la montée des métropoles régionales qui prennent une place significative dans l'organisation territoriale. En Tunisie, la macrocéphalie tunisoise est toujours présente et la primauté de la capitale tend à se renforcer.

L'Algérie possède le système urbain le mieux équilibré avec une répartition relativement égale des agglomérations et des urbains par strate, et une base étoffée depuis deux décennies. La Tunisie a comblé ses lacunes en renforçant le nombre de ses villes moyennes longtemps sous-représentées en développant des pôles régionaux. Quant au Maroc, même si son système s'est structuré depuis les années 70, il demeure déséquilibré en raison du nombre conséquent de grandes villes et de la faiblesse de sa base.

La diffusion du fait urbain et la tendance à l'équilibre du système urbain des trois pays sont dues aux petites villes et aux agglomérations des strates inférieures. Elles ont dans un premier temps puissamment filtré l'exode rural et freiné la croissance des grandes agglomérations. Progressivement elles ont émergé en tant que catégorie à part, et ont affermi leur rôle sur leur espace local ; les pouvoirs publics ont souvent concrétisé ce rôle par l'attribution d'une fonction administrative, voire la dotation d'une unité industrielle. Aujourd'hui, ces agglomérations inférieures à 50 000 habitants assurent également un redéploiement de l'armature urbaine à l'intérieur du territoire.

## **Quatrième partie : Les réseaux urbains.**

Pour analyser le partage de l'espace par les attractions urbaines à l'échelle micro et macro-régionale, nous avons employé une variante de la loi de Reilly. Cela nous a permis de mettre en évidence la diffusion spatiale des agglomérations urbaines dans les territoires, le renforcement et l'équilibrage de leur hiérarchie conduisant à un développement des réseaux urbains de chaque pays avec cependant des décalages dans la maturation.

L'analyse des réseaux urbains des pays du Maghreb montre qu'un équilibre territorial est déjà amorcé. La mise en place de sous-réseaux urbains régionaux met en évidence la complexification de ces espaces :

- le Maroc est subdivisé en 4 régions ayant à leur tête Casablanca, Marrakech, Rabat-Salé et Fès ;

- l'Algérie se partage en trois régions autour d'Oran, d'Alger et de Constantine ;

- la Tunisie est divisée en deux régions : celles de Tunis et de Sfax.

L'analyse de l'évolution des limites d'iso-influence de ces sous-réseaux urbains (échelle macro-régionale) met en évidence le fait qu'en deux décennies les limites des villes primatiales ont diminué sensiblement au profit de celles des métropoles régionales : Oran, Marrakech, Sfax qui ont bénéficié de la décentralisation mise en place par les Etats.

Le regard d'ensemble sur les trois pays, à l'échelle micro-régionale, fait apparaître qu'en Tunisie et en Algérie de nombreux découpages administratifs correspondent aux aires d'attraction urbaine. Elles correspondent soit aux chefs-lieux infra-étatiques, soit aux agglomérations urbaines supérieures à 30 000 habitants constituant des noeuds d'attractivité ; au contraire au Maroc, l'inadéquation entre les attractions urbaines et les limites des divisions infra-état est générale.

Ces sous-réseaux urbains suscitent la structuration d'une armature urbaine hiérarchisée qui pourrait aboutir à une régionalisation des territoires comme instrument d'aide à la décision et à la gestion, support de communication et d'aménagement de leur pays.

## **Conclusion**

A partir d'une base de données statistiques homogènes et de fonds cartographiques à différents niveaux spatiaux élaborés par nos critères, nous avons dressé ainsi un constat du fait urbain au Maghreb. Certes des analogies lient les trois pays, mais elles concernent majoritairement les tendances générales engendrées par la configuration géographique, l'histoire communes à chacun comme l'inégale répartition de la population, la détermination étatique, la volonté de diffuser le phénomène urbain...

Les disparités apparaissent lorsque nous affinons nos analyses : la structure de leur armature est disparate, les aires d'influence urbaines macro-régionales sont nuancées, la hiérarchie urbaine est également contrastée entre les pays... Des disparités qui s'expliquent par les héritages, et également par le choix des

politiques économiques menées, orientées (pendant un temps) vers le libéralisme pour le Maroc et la Tunisie, de type socialiste pour l'Algérie.

Les dernières décennies ont vu exploser les tissus urbains et croître les populations urbaines, apparaître des métropoles, émerger des réseaux dynamiques de petites villes, ce qui a profondément bouleversé l'armature urbaine de chaque pays. Cependant en près de 40 années, les pays du Maghreb ont construit et organisé des armatures urbaines répondant davantage à leurs objectifs.

Les modèles utilisés dans cette recherche, construits à partir d'une base uniquement démographique, ont été pour la plupart confrontés à des travaux réalisés par d'autres chercheurs à partir de données de terrain, dans le cadre de l'un ou l'autre de ces pays (H. Beguin, R. Escallier, P. Signoles, Groupe Huit, A. Belkhatir, A. Belhedi, M. Côte). Ces confrontations ont permis de valider ces outils, car dans la majorité des cas, les résultats obtenus par ces modèles sont proches de ceux reposant sur d'autres critères.

Ces résultats constituent une mise à jour quantitative du fait urbain au Maghreb, et m'incitent pour mes recherches post-doctorales à préciser et développer certains points en élargissant, entre autres, l'éventail de données statistiques et en approfondissant les confrontations (notamment pour les réseaux urbains).